



Civaux & vous



La newsletter d'information mensuelle
de la centrale EDF de Civaux

SEPTEMBRE 2024



ACTUALITÉ INDUSTRIELLE

Deux inspections majeures prévues à la centrale nucléaire de Civaux

Priorité absolue pour EDF, la sûreté des centrales nucléaires est une préoccupation de tous les instants. Encadrée par une réglementation très stricte, dont le respect fait l'objet de contrôles réguliers, elle est garantie au quotidien par une « culture sûreté » qui se veut en constante amélioration. Ces prochaines semaines, la centrale nucléaire de Civaux va connaître deux inspections majeures de l'Autorité de sûreté nucléaire et de la World association of nuclear operators respectivement. Zoom sur ces rendez-vous.

Du 23 au 27 septembre, des exploitants nucléaires de l'association WANO seront présents à Civaux pour une « follow up », le deuxième volet d'une revue de pairs (peer review).

En 2022, près de 30 pairs membres de l'association WANO étaient venus à la centrale nucléaire de Civaux pour réaliser une « peer review ». Lors de cet audit, les pairs avaient effectué plusieurs semaines d'observations sur les installations. À l'issue, ils avaient établi un rapport qui identifiait des axes d'amélioration continue et proposait des recommandations.

La follow up qui se tiendra en septembre permettra de mesurer le niveau d'application de ces recommandations.

Les 1^{er} et 2 octobre prochains, l'ASN réalisera une inspection renforcée environnement à la centrale nucléaire de Civaux.

Cette procédure de contrôle approfondie vise à vérifier la conformité des installations nucléaires vis-à-vis des normes environnementales et à s'assurer que les risques pour l'environnement sont maîtrisés en toutes circonstances.

L'association WANO (world association of nuclear operators) a vu le jour à la suite de l'événement de Tchernobyl. Regroupant des exploitants de centrales nucléaires du monde entier, WANO favorise un échange des meilleures pratiques en matière de sécurité et de sûreté. Pour ce faire, l'organisation s'appuie sur des revues de pairs réalisées tous les quatre ans. Les recommandations soulevées lors de ces revues constituent de précieux leviers d'amélioration continue de la sûreté des sites de production.



L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) est une autorité administrative indépendante chargée du contrôle des activités nucléaires civiles en France. L'ASN s'assure, au nom de l'État, du respect des exigences réglementaires en matière de sûreté nucléaire. Elle contribue à l'information du public en réalisant des inspections programmées et inopinées sur toutes les installations nucléaires de base (INB) du territoire.

+ de 50

LE CHIFFRE

À l'occasion de la rentrée de septembre 2024, le CNPE de Civaux a accueilli une trentaine de nouveaux alternants. Au total, ce sont plus de 50 alternants qui seront formés sur le site de Civaux pour cette nouvelle année scolaire.



> Une campagne de renouvellement et de mise à disposition d'iode pour le périmètre 0-10 km autour des centrales nucléaires

Organisée par les pouvoirs publics et EDF, cette campagne a pour objectif de doter l'ensemble des riverains de comprimés d'iode nécessaires à leur protection en cas d'alerte nucléaire liée à un risque de rejet d'iode radioactif. Elle vise également à rappeler les bons réflexes de protection.

L'iode : une protection efficace des effets liés à un rejet radioactif

Si les centrales nucléaires sont sûres et que tout est mis en œuvre pour prévenir un

accident, les pouvoirs publics se doivent néanmoins d'anticiper une telle éventualité. En cas d'accident dans un réacteur nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut accroître le risque de cancer de cet organe, surtout chez les enfants. L'iode stable, pris avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (fœtus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans.

Les comprimés d'iode ne protègent que de l'iode radioactif, c'est pourquoi il est important de connaître les gestes de protection : assurer sa mise à l'abri dans un bâtiment fermé, s'informer, préparer son évacuation, etc. L'iode stable est un médicament. Il ne doit être pris que sur décision du préfet.

Pour cette campagne de renouvellement des comprimés d'iode du périmètre 0-10 km, les habitants des communes concernées, qui n'ont pas de boîtes de comprimés ou ceux dont la date de péremption indiquée est dépassée, peuvent se rendre en pharmacie pour disposer gratuitement d'une nouvelle dotation. Aucun justificatif n'est nécessaire. Seules les pharmacies situées dans le périmètre 0-10 km disposent de stocks.

Que se passe-t-il au-delà des 10 km ?

Une mise à disposition de comprimés d'iode a été organisée en 2019 et 2020 pour les habitants des communes situées entre 10 et 20 km des centrales nucléaires et à partir de 2026, la mise en disposition se fera de manière continue. Les habitants non dotés pourront s'en procurer facilement. En cas d'alerte, les plans ORSEC départementaux et zonaux permettent de mettre à disposition des comprimés d'iode en cas d'urgence.

Vous souhaitez vous informer sur cette campagne ? La Préfecture de la Vienne et la centrale de Civaux organisent une réunion publique lundi 16 septembre, à partir de 18h, à l'Espace Odyssélec de la centrale de Civaux (espace d'accueil des visiteurs).

+ d'infos : civaux-communication@edf.fr

> Apprendre à se protéger face à un risque de rejet radioactif dans l'environnement

Apprendre à se protéger face au risque de rejet radioactif dans l'environnement est important, même si nos centrales nucléaires sont sûres, robustes et exploitées avec une rigueur très élevée. En cas d'alerte liée à un rejet radioactif, que faire ?

Pour produire de l'électricité, une centrale nucléaire utilise de l'uranium, qui lors de la fission de ses atomes, produit des gaz contenant des particules radioactives, dont de l'iode. Ces particules sont contenues et traitées à l'intérieur des circuits et systèmes du bâtiment réacteur, mais il peut arriver, dans certaines situations d'accident grave, qu'une partie des iodures radioactifs soit rejetée dans l'environnement.

Pour protéger les habitants et les personnes se trouvant à proximité, des comportements de protection sont à connaître et à adopter. En cas de déclenchement des sirènes d'alerte, il faut se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et se tenir informé du comportement à adopter.

Pour aller plus loin, [téléchargez ici la brochure](#).

Six comportements réflexes à adopter :

1. Rester à l'abri dans un bâtiment fermé
2. Se tenir informé, notamment par la radio (France Bleu)
3. Ne pas aller chercher ses enfants à l'école. Ils seront mis en sécurité là où ils se trouvent.
4. Limiter ses communications téléphoniques. Des informations par téléphone ou sms peuvent vous être envoyées par les pouvoirs publics.
5. Si la décision est prise par le préfet : prendre de l'iode stable
6. Se préparer à une éventuelle évacuation en préparant quelques affaires (vêtements, hygiène, papiers)

